

Une Agence Bretonne de la biodiversité pour fin 2019

Lors de la première journée de la 20ème édition des Carrefours de l'Eau qui ont lieu à Rennes les mercredi 30 et jeudi 31 janvier, L'Agence Française pour la Biodiversité et la Région Bretagne ont présenté l'Agence Bretonne de la biodiversité, qui sera lancée en fin d'année.

Renforcer les actions de connaissance et protection de la biodiversité et mobiliser les acteurs du territoire autour des enjeux de la biodiversité. Ce sont les missions qui seront confiées à l'Agence bretonnes de la Biodiversité, qui verra le jour à la fin de l'année 2019. Une agence qui est la concrétisation d'un processus partenarial mis en route depuis 2017 entre la Région Bretagne, l'Agence Française pour la Biodiversité, l'Etat en région, et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

« La Bretagne est la cinquième région française à mettre ce type d'établissement en place », explique Sylvie Detoc, directrice interrégionale Bretagne-Pays de Loire à l'Agence Française pour la Biodiversité. Une nécessité car « Même ici, on constate une érosion de la biodiversité, sa perte est réelle », alerte Thierry Burlot, vice-président de la Région Bretagne à l'environnement et à la biodiversité. En effet, les oiseaux, les insectes, les mammifères y sont en déclin. On observe ainsi que 19% des espèces de vertébrés sont menacés en Bretagne, notamment 43% des espèces d'oiseaux nicheurs. Et 30% des espèces de papillons diurnes sont en péril. D'où « la nécessité d'une mobilisation », selon Thierry Burlot.,

Concrètement, comment l'agence va fonctionner ? Le modèle sera validé par un comité de pilotage. Son budget sera de 400 000 euros pour le démarrage. Les services assurés par le futur établissement s'articuleront autour de cinq thématiques : la

coordination et l'animation de réseaux d'acteurs, le soutien à la mise en œuvre de démarches stratégiques régionales, l'appui technique et l'accompagnement au montage de projet, la diffusion et le partage de connaissance, la communication, la sensibilisation, mobilisation et éducation à la nature. Les associations environnementalistes bretonnes auront leur place, et la participation citoyenne sera encouragée.